



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 17-S080
Tour du Puy gris, col des Balmettes
Du 18 au 19 mars 2017 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Encadrant : Anne-Laure Boch
Tel : 06 20 11 67 86
Mail: a-laure.boch@aphp.fr

Encadrant : Christophe Arqué
Tel : 06 16 02 33 37
Mail: Voir le Kifaiquoi du site web du club
www.clubalpin-idf.com

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	St Colomban les Villards (1100m) – col des Balmettes (2350 m)	1250 m	1250 m
2 ^e jour :	St Colomban les Villards (1100m) – selle du Puy Gris (2750 m) montée par le vallon des Roches, descente par le vallon du Tepey	1650 m	1650 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes Carte 3433OT Allevard

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD+
	Conduite de course	2 Skieurs
Type de course		
Dénivelé journalier maximal prévu		1600 m
Rythme d'ascension exigé		

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement

Gîte à St Colomban

3.4 Frais prévisionnels supplémentaires sur place

Prévoir environ 60 euros pour les 2 petits déjeuners, la nuit du samedi au dimanche, et le repas du samedi soir. Consommations et repas du dimanche soir non compris.

3.5 Arrhes

Arrhes versées : non

3.6 Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 17 mars janvier 2017

Rendez-vous à 21h45 pour un départ à 22 heures

Retour à Paris Porte d'Orléans le lundi 20 mars vers 5h30

4. Equipement individuel

4.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES et explication lors de la réunion préalable.

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. Il est conseillé d'emporter des piles de rechange

4.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire) : non

4.3 Nourriture à emporter :

- Vivre de course (2 repas du midi)

4.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF

5. Pas de réunion préparatoire. Appeler un organisateur la semaine précédant le départ.